

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 MARS 2023.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 MARS 2023, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Mars 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Mars 2023.

Tunis, le 15 Mai 2023

Le Commissaire aux Comptes :

P/ CMC – DFK International

Hichem AMOURI

BILAN

arrêté au 31/03/2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/03/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	954 353	913 430	935 452
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		193 885	58 586	146 160
b - Obligations et Valeurs assimilées		760 468	854 844	789 292
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		239 743	256 656	233 739
a - Placements monétaires	4-3	202 439	200 000	203 445
b - Disponibilités	4-9	37 305	56 656	30 294
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	380	958	380
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 194 476	1 171 044	1 169 571
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	2 722	2 725	3 055
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	25 444	20 230	20 253
TOTAL PASSIF		28 165	22 955	23 308
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	4-5	1 111 398	1 107 639	1 100 047
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	54 913	40 450	46 215
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		46 215	31 883	7
b - Sommes distribuables de l'exercice		8 697	8 567	46 209
ACTIF NET		1 166 311	1 148 089	1 146 263
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 194 476	1 171 044	1 169 571

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Mars 2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du	Période du	Période du
		01/01/2023 31/03/2023	01/01/2022 31/03/2022	01/01/2022 31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	13 562	12 602	62 677
a - Dividendes		-	-	6 932
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		13 562	12 602	55 745
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	2 576	3 169	13 555
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 138	15 771	76 231
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 983	-1 966	-7 958
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 155	13 805	68 274
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	- 5 457	- 5 237	- 22 070
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 697	8 567	46 203
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	5
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 697	8 567	46 209
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-5
* Variation des +/- values potentielles sur titres		9 699	11 249	6 428
* +/- values réalisées sur cession des titres		1 857	-7 440	-9 199
* Frais de négociation de titres		-207	-928	-2 265
RESULTAT NET DE LA PERIODE		20 048	11 447	41 167

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Mars 2023 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du</i>	<i>Période du</i>	<i>Période du</i>
	01/01/2023	01/01/2022	01/01/2022
	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>			
<u>des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	8 697	8 567	46 203
b - Variation des +/- values potentielles	9 699	11 249	6 428
sur titres			
c - +/- values réalisées sur cession de titres	1 857	- 7 440	- 9 199
d - Frais de négociation de titres	- 207	- 928	- 2 265
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	- 31 876
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	-	-	330
* Capital	-	-	325
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-1
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	5
b - Rachats	-	-	-
* Capital	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	20 048	11 447	9 621
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	1 146 263	1 136 641	1 136 641
b - En fin de période	1 166 310	1 148 089	1 146 263
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	20 387	20 381	20 381
b - En fin de période	20 387	20 381	20 387
VALEUR LIQUIDATIVE	57,209	56,331	56,225
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,75%	1,01%	3,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/03/2023

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2023, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Mars 2023, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2023, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Mars 2023.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Mars 2023, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date

d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2023 à 954 353 DT contre 913 430 DT au 31/03/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
<i>Coût d'acquisition</i>	921 307	882 099	905 124
- Actions et droits rattachés	133 772	-	95 589
- Titres OPCVM	53 424	56 628	53 424
- Obligations et valeurs assimilées	734 111	825 471	756 111
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	6 938	2 060	-2 761
- Actions et droits rattachés	4 069	-	-4 667
- Titres OPCVM	2 620	1 957	1 814
- Obligations et valeurs assimilées	250	102	92
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	26 107	29 271	33 089
Total	954 353	913 430	935 452

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 13 562 DT pour la période allant du 01/01/2023, au 31/03/2023, contre un montant de 12 602 DT du 01/01/2022, au 31/03/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
- Revenus des actions	-	-	1 103
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	5 829
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	13 562	12 602	55 745
Total	13 562	12 602	62 677

4-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste s'élève à 202 439 DT au 31/03/2023 contre 200 000 DT au 31/03/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Compte à terme STB			
Placement au 03/05/2023(Taux 9,76%) 90 jours	202 439	-	-
Placement au 02/01/2023(Taux 8,83%) 90 jours		-	203 445
Placement au 29/06/2022(Taux 8,05%) 90 jours	-	200 000	-
Total	202 439	200 000	203 445

4-4Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 2 576 DT pour la période allant du 01/01/2023, au 31/03/2023, contre 3 169 DT du 01/01/2022, au 31/03/2022, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
- Intérêts/ Placements à terme	2 576	3 169	13 555
Total	2 576	3 169	13 555

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/01/2023	
- Montant	1 100 047
- Nombre de titres	20 387
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	9 699
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1 857
- Frais de négociation de titres	- 207
Capital au 31/03/2023	
- Montant	1 111 398
- Nombre de titres	20 387
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Sommes distribuables de l'exercice en cours	8 697	8 567	46 209
Sommes distribuables des exercices antérieurs	46 215	31 883	7
Total	54 913	40 450	46 215

4-7Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2023, à 2 722 DT contre 2 725 DT au 31/03/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
- Gestionnaire	584	577	18
- Dépositaire	2 138	2 148	3 037
Total	2 722	2 725	3 055

4-8Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2023, au 31/03/2023, 1 983 DT contre 1 966 DT du 01/01/2022, au 31/03/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
- Rémunération du gestionnaire	1 692	1 675	6 778
- Rémunération du dépositaire	291	291	1 180
Total	1 983	1 966	7 958

4-9Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2023, à 37 305 DT contre 56 656 DT au 31/03/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
- Avoirs en banque	37 305	56 656	30 294
Total	37 305	56 656	30 294

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2023, à 380 DT contre 958 DT au 31/03/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur BTA	-	-	-
Retenue à la source sur Obligations	32	610	32
Total	380	958	380

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2023, à 25 444 DT contre 20 230 DT au 31/03/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
TCL	10	- 17	2
Jetons de présence	12 028	11 345	9 517
Publicité et publications	5 558	5 841	4 452
Honoraires (CAC)	-	-	-
Rémunération DG	-	-	-
Autres crédeurs (CMF)	99	98	98
Etat retenue à la source	219	228	159
PUBLICATIONS DIVERSES	7 530	2 735	6 026
Total	25 444	20 230	20 253

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2023, au 31/03/2023, à 5 457 DT contre 5 237 DT du 01/01/2022, au 31/03/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires (CAC)	1 106	1 641	5 021
- Redevance CMF	284	282	1 139
- TCL	51	49	290
- Jeton de présence	2511	1 845	9 517
- Publicité & publication	1504	1 420	6 016
- Rémunération DG	-	-	-
- Autres charges	-	1	87
Total	5 457	5 237	22 070

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1 :

PORTEFEUILLE AU 31/03/2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2023	%Actif	% Actif Net
Actions			133 771,737	137 840,704	11,54%	11,82%
TN0007570013	EURO-CYCLES	1 000	21 110,000	19 397,000	1,62%	1,66%
TN0007510019	LAND'OR	3 000	21 355,000	20 067,000	1,68%	1,72%
TNDKJ8O68X14	MAGHREBIA VIE	1 000	6 190,000	6 215,000	0,52%	0,53%
TN0007610017	SAH	3 500	32 295,057	33 754,000	2,83%	2,89%
TN0007630015	SOTIPAPIER	4 652	30 626,680	35 829,704	3,00%	3,07%
TN0002600955	STB	3 000	11 245,000	11 040,000	0,92%	0,95%
TN0007270010	TPR	1 000	4 100,000	4 336,000	0,36%	0,37%
TN0007720014	UNIMED	1 000	6 850,000	7 202,000	0,60%	0,62%
Titres emis ou garantit par l'Etat			518 176,100	534 617,774	44,76%	45,84%
TN5QHxz8T348	EPT NAT 3 2021 BV	107	10 004,500	10 364,013	0,87%	0,89%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	100	9 400,000	9 707,104	0,81%	0,83%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	60	5 700,000	5 881,483	0,49%	0,50%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	49	4 704,000	4 881,531	0,41%	0,42%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	1 954	18 367,600	18 977,739	1,59%	1,63%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	2 000	200 000,000	200 517,158	16,79%	17,19%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	126 390,444	10,58%	10,84%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	157 898,302	13,22%	13,54%
Obligations			215 935,000	225 850,395	18,91%	19,36%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	600	48 000,000	51 571,726	4,32%	4,42%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	300	30 000,000	32 524,274	2,72%	2,79%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 B	700	42 000,000	43 823,146	3,67%	3,76%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1 000	13 290,000	13 853,118	1,16%	1,19%
TN0001900950	BH SUB 2016-1 B	1 000	20 000,000	21 081,644	1,76%	1,81%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	36 000,000	36 040,525	3,02%	3,09%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	500	20 000,000	20 100,787	1,68%	1,72%
TN0003400355	AMENBANK 2009 B	500	6 645,000	6 855,175	0,57%	0,59%

TITRES OPCVM			53 424,355	56 044,000	4,69%	4,81%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	500	53 424,355	56 044,000	4,69%	4,81%
Total Général			921 307,192	954 352,873	79,90%	81,83%